



**REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DE BEZIERS**

---

**PROCES-VERBAL**

**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 JUILLET 2019**

---

L'an deux mille dix neuf et le premier juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Séance Publique sous la Présidence de Robert MENARD, Maire.

Présents : M. MENARD, Maire. Melle SCHMITT, M. D'ABBADIE, Mme PISSARRO, Mme FREY, M. MOULIN, Mme DESCHAMPS, M. HERAIL, Mme DORIER, M. ANGELI, M. ZENON, Mme LAUGE, Adjoint(s).

Mme DE SAINT PIERRE, Mme BOYER, M. ARDA, M. FABRE-LUCE, M. POLATO, M. BELLINI, M. MARTINEZ, M. FOURNIER, M. ABID, Mme DAUGAS, Mme OUMALEK, Mme FUCHS, Mme DELBAERE, M. PAREDES, M. PERNIOLA, M. RESPLANDY, Mme JULLIAN, M. COUQUET, Mme ARNAUD-ROSSIGNOL, M. DU PLAA, Conseillers Municipaux.

Absent(s) excusé(s), représenté(s) par mandat : M. BRESSON, Mme FIRMIN, M. GARCIA, Madame BRUN, M. PHAM, Madame ANDRIEU, Mme CHABBERT, Mme DARTIGUELONGUE, M. BOZKURT, Mme RUL, M. CHOUKRI-TOURI, Mme VALAIZE, Mme VANDROY, Madame RAYSSEGUIE, Mme BOISJOT, Mme ROQUE

Absent(s) excusé(s) : Mme PELAEZ

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : O. DELBAERE

**- APPEL et ADOPTION du COMPTE-RENDU de la Séance Publique du 3 juin 2019**

Le Conseil adopte à l'unanimité

**COMPTE-RENDU des DECISIONS du MAIRE** : le Conseil prend acte

## **ORDRE DU JOUR**

### **ADMINISTRATION GENERALE**

0 - Compte rendu des décisions du Maire - Application de l'Article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Compte rendu des décisions du Maire

Le Conseil prend acte

### **ADMINISTRATION BUDGETAIRE**

1 - Opérations concédées à VIATERRA - Compte rendu d'activités et financier arrêtés au 31.12.18  
- ZAC de la COURONDELLE et des GRANDES VIGNES

Le Conseil Municipal doit chaque année examiner le compte rendu financier des opérations et il convient de se prononcer sur le bilan financier arrêté au 31 décembre 2018. Cette concession doit s'achever le 31 décembre 2023

Le Conseil adopte à l'unanimité

2 - Opérations concédées à VIATERRA - Compte rendu d'activités et financier arrêtés au 31.12.18  
- ZAC de l'Hours - Autorisation de signature d'une convention financière d'avance complémentaire pour l'année 2020 (ZAC hors bureaux).

Le Conseil Municipal doit chaque année examiner le compte rendu financier des opérations et il convient de se prononcer sur le bilan financier arrêté au 31 décembre 2018. mise en place d'une nouvelle convention d'avance financière

Le Conseil adopte à l'unanimité

3 - Délégation de Service Public du stationnement payant à la société EFFIA Stationnement - Rapport annuel d'activité de l'année 2018

Délégation de Service Public du stationnement payant à la société Effia Stationnement - Rapport annuel d'activité de l'année 2018 et convention

Le Conseil prend acte

4 - Délégation de service public de la SAEML des Pompes Funèbres des Communes Occitanes - Rapport technique et financier 2018.

Délégation de service public de la SAEML des Pompes Funèbres des Communes Occitanes - Rapport technique et financier 2018.

Le Conseil prend acte

5 - Délégation de Service Public de la SAEM Occitane de Restauration - Compte rendu annuel d'activités de concession - Année 2018

Conformité de l'article L1411-3 du CGCT soit, communication par la SAEM Occitane de Restauration, d'un rapport comportant les comptes résultant de l'exécution de la Délégation de Service Public sur l'année 2018.

Madame Alberte FREY ne prend pas part au vote car concernée professionnellement.

Le Conseil prend acte

6 - SAEM Occitane de Restauration - Présentation du bilan financier 2018

Bilan financier 2018 SAEM Occitane de Restauration

Madame Alberte FREY ne prend pas part au vote car concernée professionnellement

Le Conseil adopte à l'unanimité

Arrivée de Monsieur BRESSON. Le nombre de votants reste inchangé : 48 votants.

7 - Délégation de Service Public - Exploitation des bars et buvettes des équipements municipaux - Adoption du compte rendu du rapport technique et financier année 2018

Conformément à l'article L.1411-3 du CGET, présentation du rapport technique et financier de la DSP exploitation des bars et buvettes des équipements municipaux pour prise acte du Conseil Municipal.

Le Conseil prend acte

8 - Opération de requalification du Centre Ville - Demande de garantie de Viaterre pour un emprunt de 2M€

Le Conseil adopte à l'unanimité

9 - Dotation Politique de la Ville 2019 - Signature de la convention attributive de subventions

Le Conseil adopte à l'unanimité

10 - Demandes de subventions pour des projets éligibles à la Dotation Politique de la Ville 2019

Le Conseil adopte à l'unanimité

11 - Reversement des recettes des forfaits Post Stationnement - Convention Communauté d'Agglomération Méditerranée/Ville de Béziers année 2018

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **COMMERCE, ARTISANAT ET TOURISME**

12 - Ouvertures dominicales des commerces de détail - Année 2020 - Proposition de dates

Selon la loi MACRON, il est proposé d'autoriser les commerces de détail à ouvrir 12 dimanches sur l'année 2020.

Votants : 48  
Pour : 47  
Contre : 0  
Abstentions : 1

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

13 - Féria 2019 - Mise à disposition du site des Franciscains à titre onéreux pour l'installation d'une bodega

Le site des Franciscains est mis à disposition de M. Jean-Michel CANAL, pour l'installation d'une bodega pendant la Féria 2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **CULTURE**

14 - Résidences de création au Théâtre des Franciscains

Présentation des résidences de création au Théâtre des Franciscains de septembre 2019 à décembre 2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

15 - Mise à disposition à titre gracieux de la salle de loisirs Zinga Zanga pour le bal des Sapeurs Pompiers de Béziers

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Béziers sollicite la gratuité de la salle de loisirs Zinga Zanga pour l'organisation de leur bal annuel.

Le Conseil adopte à l'unanimité

16 - Mise à disposition gratuite de la salle de loisirs Zinga Zanga en faveur de l'IUT de Béziers Université de Montpellier

L'IUT de Béziers souhaite créer réaliser un film promotionnel, et sollicite la mise à disposition gratuite de la salle Zinga Zanga, le mercredi 10 juillet 2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

17 - Convention de partenariat entre la ville de Béziers et Francebillet (FNAC) pour la saison théâtrale 2019/2020

Afin d'assurer une meilleure couverture des spectacles programmés à Zinga Zanga, la ville souhaite autoriser la mise en réseau de la billetterie de la saison théâtrale 2019-2020 . Francebillet appliquera une commission selon une grille tarifaire et dont les modalités seront précisées dans une convention.

Le Conseil adopte à l'unanimité

18 - Convention de partenariat entre la ville de Béziers et la SAS Ticketnet pour la mise en réseau de la billetterie de la saison théâtrale 2019/2020 pour les spectacles programmés à Zinga Zanga.

Dans le cadre de la programmation des théâtres 2019/2020 ,et afin d'assurer une meilleure couverture des spectacles qui seront accueillis à la salle de loisirs Zinga Zanga, la ville de Béziers souhaite mettre en vente les billets correspondants sur le réseau Ticketnet. Une commission sera appliquée selon une grille tarifaire dont les modalités seront précisées dans une convention.

Le Conseil adopte à l'unanimité

19 - Convention de partenariat Ville de Béziers / Radio Grand sud FM pour la promotion de la saison théâtrale 2019-2020 et de l'ouverture des abonnements de la saison théâtrale 2020/2021.

Dans le cadre de la promotion de la saison théâtrale 2019/2020, la Ville de Béziers souhaite poursuivre le partenariat initié avec la radio Grand Sud FM, qui bénéficie d'un auditoire de plus de 91 100 auditeurs sur l'Aude, les Pyrénées Orientales et le Sud Hérault. Ce partenariat porte sur la diffusion de communiqués de presse, transmis par la commune, liés à la programmation culturelle 2019/2020 mais aussi sur l'information des auditeurs sur la période d'ouverture des abonnements au théâtre municipal pour la saison 2020/2021. Une convention sera établie précisant les modalités du partenariat.

Le Conseil adopte à l'unanimité

20 - Convention de partenariat Radio France Bleu Hérault /Ville de Béziers

Afin d'assurer la promotion de la saison théâtrale 2019/2020 et de l'ouverture des abonnements de la saison 2020/2021, la ville de Béziers souhaite poursuivre le partenariat avec la Radio France Bleu Hérault. Cette radio est une des stations de radio généraliste du Réseau France Bleu de Radio France diffusera des communiqués de presse liés à la programmation culturelle. En contrepartie, des places de spectacles sont offertes dans le cadre de jeux radiophoniques. Une convention précisant les modalités de ce partenariat est établie entre la Ville de Béziers et France Bleu Hérault.

Le Conseil adopte à l'unanimité

21 - Convention de partenariat ville de Béziers / Association OCB Musiqué - saison 2019/2020

Dans le cadre de la programmation culturelle du théâtre municipal, l'association OCB Musiqué qui s'attache à faire rayonner la musique classique dans l'agglomération biterroise, propose sept spectacles pour la saison 2019/2020.

L'association qui prendra en charge les frais artistiques liés à ces concerts, percevra le reversement des recettes correspondantes. Une convention de partenariat établie entre la Ville de Béziers et l'association en précisera les modalités.

Le Conseil adopte à l'unanimité

22 - Convention de partenariat Ville de Béziers / Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée.

La ville de Béziers établit un partenariat avec l' Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée pour la vente de la billetterie des visites guidées en extérieur faites par son service des Musées.

Le Conseil adopte à l'unanimité

23 - Convention Ville de Béziers / Fondation du Patrimoine : Organisation d'un concert le 20 septembre 2019 au profit de la restauration de l'Hôtel Chappaz.

Le Conseil adopte à l'unanimité

24 - Feria 2019 : Partenariat avec la radio RTS dans le cadre de la Feria - Convention Ville de Béziers / radio RTS.

La Ville établit un partenariat avec la radio RTS pendant la Feria, notamment pour l'organisation d'un concert le 15 août sur le parvis du Théâtre.

Le Conseil adopte à l'unanimité

25 - Avenant à la convention de partenariat entre la Ville de Béziers et l'association Béziers Plaisir

L'association Béziers Plaisir a organisé une soirée caritative au profit de l'UNICEF le samedi 26 janvier 2019. Le tarif appliqué n'est pas celui indiqué dans la convention et dans la précédente délibération. Un avenant est joint à cette délibération.

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **DOMAINE**

26 - Acquisition de deux immeubles situés 2 et 2 bis rue Cassan

Acquisition de deux immeubles situés 2 et 2 bis rue Cassan

Le Conseil adopte à l'unanimité

27 - Incorporation au domaine communal d'un bien sans maître situé 19 Quai Port Notre Dame  
Incorporation au domaine communal d'un bien sans maître situé 19 Quai Port Notre Dame

Le Conseil adopte à l'unanimité

28 - Convention de mise à disposition de locaux Communs de la Devèze Commune de Béziers /  
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Le Conseil adopte à l'unanimité

29 - PRU de la Devèze - Vente d'un terrain Esplanade Rosa Parks destiné à la construction de  
logements sociaux.

PRU de la Devèze – Vente d'un terrain Esplanade Rosa Parks destiné à la construction de  
logements sociaux.

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **ENVIRONNEMENT**

30 - Avis sur la demande de renouvellement d'autorisation et d'extension formulée par la société  
"les sablières du littoral" pour exploiter une carrière, sur les communes de Cazouls les Béziers et  
Maraussan

La commune de Béziers étant comprise dans le périmètre de 3 km autour des sablières du littoral,  
situées sur les communes de Cazouls les Béziers et de Maraussan, le Conseil Municipal doit  
délibérer sur le dossier de demande d'autorisation d'exploiter cette carrière, soumis à enquête  
publique.

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **JURIDIQUE**

31 - Aménagement de la Place du Forum - Mission de Maîtrise d'oeuvre - Protocole d'accord  
Aménagement de la Place du Forum – Mission de Maîtrise d'oeuvre – Protocole d'accord

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **PERSONNEL**

32 - Tableau des emplois - Mise à jour du tableau des effectifs suite à réussite à concours et  
promotions internes

Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **SCOLAIRE**

33 - Avenant N°11 à la convention de délégation de service public avec la SAEM OCCITANE DE RESTAURATION (modification des indices INSEE)

La convention de DSP prévoit, dans son article 39 modifié, la formule de révision employée pour le calcul des prix unitaires des repas. Cette formule de révision est assise sur 2 indices INSEE. Une de ces séries ayant été arrêtée, il convient de conclure un avenant au contrat de DSP de la restauration collective.

Madame Alberte FREY ne prend pas part au vote car concernée professionnellement

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **SOCIAL**

34 - Déménagement du Service Enfance Parentalité et ouverture de l'Accueil Collectif et Familial de la crèche familiale

Le Conseil prend acte

## **SPORTS**

35 - Attribution de subventions exceptionnelles - Secteur sportif

Subvention de 10 000 € pour le Boxing Club Marcel Cerdan (organisation d'un gala de Boxe au Four à Chaux) le 6 Juillet

Subvention de 6 000 € pour l'Entente Bouliste Biterroise au regard des excellents résultats sportifs obtenus.

Subvention de 3 000 € pour l'ASBH pour le déplacement à Paris le 15 juin de l'équipe des cadets A pour la finale du championnat de France

Le Conseil adopte à l'unanimité

36 - Convention Ville de Béziers Institut Supérieur RUFFEL

L' Institut RUFFEL s'installera Quai du Port Neuf à compter de septembre 2019.

La convention a pour objet la mise à disposition d'une partie de Sauclières pour les étudiants, les enseignants et le staff administratif

Madame Alberte FREY ne prend pas part au vote car concernée personnellement

Votants : 48

Pour : 46

Contre : 0

Abstentions : 1

Ne prend pas part au vote : 1



Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

## **URBANISME**

37 - Dénomination de deux espaces verts du quartier du Pech Gausselet Aviateurs.

Cette délibération permet de dénommer deux espaces verts du nom de trois personnalités féminines du monde aéronautique.

Le Conseil adopte à l'unanimité

38 - Dénomination d'un Rond-Point - Lieutenant Louis CAUX.

Cette délibération permet de dénommer le Rond-point situé à l'intersection de l'avenue du Puech de Valras et de l'entrée du supermarché Leclerc : Rond-point Lieutenant Louis CAUX.

Le Conseil adopte à l'unanimité

39 - Révision du Règlement Local de Publicité - Débat sur les orientations.

Le Règlement Local de Publicité (RLP), en vigueur sur la commune de Béziers et approuvé par arrêté municipal n°1189 du 19 juillet 2010, deviendra caduque au 13 juillet 2020. Aussi, le Conseil Municipal a approuvé par délibération du 17 décembre 2018 les objectifs de sa révision ainsi que les modalités de concertation.

Le Conseil prend acte

40 - Aménagement Urbain Politique de la Ville - Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) - Convention NPNRU Quartier de la Devèze et du Centre-Ville

Aménagement Urbain Politique de la Ville- Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) - Convention NPNRU quartier de la Devèze et du Centre-Ville

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **SOCIAL**

41 - Attribution de subventions exceptionnelles à trois associations : SOCIETE ARCHEOLOGIQUE, MIMI JOLIE, HANDISPORT

Il a été décidé d'attribuer des subventions exceptionnelles, le 14 juillet 2019, à trois associations méritantes :

- SOCIETE ARCHEOLOGIQUE : 1000 €
- MIMI JOLIE : 1000 €
- HANDISPORT : 1000 €

Le Conseil adopte à l'unanimité

La séance est levée à 19 Heures 30.

Le compte-rendu de la séance sera consultable au Secrétariat du Conseil Municipal.

Vu le Maire, le mardi 2 juillet 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. [unclear]', written over a faint circular official stamp. The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal stroke.